

## 10.5. Déchets : que peuvent en faire nos entreprises ?

En temps de crise, la tendance naturelle veut que l'entreprise consacre un minimum de ressources et de temps à ce qui n'entre pas dans son core business. Une tendance naturelle qui devrait logiquement concerner la gestion, le recyclage et la valorisation des déchets qui ne constituent souvent pour les entreprises qu'une tracasserie parmi d'autres. Oui, mais voilà: les temps changent.

Le sujet qui était anecdotique a gagné en importance, au point de devenir stratégique pour certaines PME. Aujourd'hui, certaines tirent même bénéfice ou avantage d'une gestion intelligente de leurs déchets ...

Depuis la fin des années '90 jusqu'au début des années 2000, le monde économique belge a d'abord fait de la gestion des déchets un combat moral. Avec la surchauffe de l'économie, cet intérêt moral des entreprises pour le recyclage des déchets s'est doublé d'un autre intérêt: l'intérêt économique. Avec des prix qui ont littéralement explosé notamment pour des matériaux comme l'aluminium ou qui ont fortement progressé comme pour le bois ou le PET, les entreprises ne peuvent plus faire l'impasse sur l'utilisation de matières recyclées dans leur process. Ne pas le faire équivaut à laisser les concurrents prendre l'avantage. C'est particulièrement vrai pour les produits de grande consommation et pour les produits de plus faible valeur. Alors qu'elle taisait ses réalisations dans le domaine de l'incorporation de matières premières secondaires dans la fabrication de ses bouteilles, la société Spa Monopole a ainsi changé d'attitude depuis quelques années. Elle a accentué sa posture de défenseur de l'environnement, allant jusqu'à affirmer haut et fort et avant les autres qu'elle incorporait 25% de fibres recyclées dans ses bouteilles.

### **Du PET recyclé chez Spa Monopole**

Chez Spa Monopole, on avance que l'incorporation de PET recyclé dans les bouteilles en plastique a été décidée avec l'idée de réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère. «A chaque fois qu'une tonne de PET est recyclée, la chaîne de production des bouteilles, en ce compris les opérations de collecte et de transport, on émet 2,5 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère», explique Bernard Michotte à chaque fois qu'on lui pose la question ... Or, depuis l'introduction de cette mesure en 2000, Spa Monopole a réduit de 16.000 tonnes sa consommation de matières premières vierges. Le calcul est donc simple: à raison de 16.000 tonnes de matières premières vierges économisées, Spa Monopole aurait ainsi évité l'émission de 40.000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. L'effort de Spa Monopole est donc équivalent à celui de 6.666 ménages qui auraient laissé au garage la voiture familiale une année durant... Les efforts consentis par Spa Monopole et par tous les producteurs qui intègreraient des matériaux recyclés dans leurs conditionnements ne seraient donc pas si anecdotiques que ça.

### **Des fibres recyclées encore plus propres que les fibres vierges**

Le hic, c'est que le PET est encore peu recyclé lorsqu'il s'agit d'emballages en contact alimentaire. La grande majorité du PET recyclé. En général, lorsque ces fibres sont recyclées, elles le sont encore essentiellement à destination de l'industrie textile. Cette différence s'est longtemps expliquée par la difficulté de faire accepter au consommateur la présence de plastique recyclé dans un conditionnement contenant une boisson ou un aliment. Les choses changent pourtant. A la faveur d'actions engagées par des associations comme l'Alliance for plastic Beverage Containers sustainability (ABC), tous les espoirs sont permis, dans la mesure où la technologie permet aujourd'hui d'avoir des fibres recyclées qui présentent parfois un degré de pureté supérieur à celui des fibres vierges ... Reste que des barrières persistent encore. Et qu'un gros travail de fond et d'évangélisation doit encore être effectué pour amener tous les emballeurs et tous les consommateurs à regarder le conditionnement fabriqué à partir de fibres recyclées avec la même bienveillance.

### **Quid des déchets d'emballages industriels?**

Ce débat qui tourne autour du PET existe aussi, avec quelques nuances, pour les autres matériaux généralement utilisés par l'industrie des biens de consommation courante comme le carton ou le bois qui sont de plus en plus composés de matières recyclées. En terme de respectabilité et d'éco-bilan, ces matériaux rejoignent désormais le verre qui a longtemps fait figure de champion toutes catégories dans le domaine du recyclage.

Si le gisement de matières premières secondaires représenté par le marché de la consommation de masse est énorme, il ne l'est pas moins dans ce que l'on appelle les déchets industriels. A ce niveau, des efforts importants ont également été consentis par les secteurs et par les associations chargées d'encadrer la collecte et la valorisation des déchets. Ainsi, en Belgique, Valipac fait état d'un bilan des plus réjouissants. En 2008, l'association a fêté dix ans de présence sur le marché. Et force est de constater que le travail accompli est consistant. En dix ans, Valipac a réussi à rallier quelque 8.300 adhérents qui lui confient la prise en charge de leurs obligations en matière de recyclage d'emballages industriels. Certes, le gisement total est nettement moins impressionnant que celui qui est affiché par Fost+ pour la collecte des déchets d'emballages ménagers, il n'en reste pas moins vrai qu'avec près de 650.000 tonnes d'emballages à usage unique collectées en 2008, Valipac dépasse le double objectif que lui a assigné le législateur, à savoir atteindre 80% de taux de recyclage et 86% de taux de valorisation.

### **Le réutilisable: une option sérieuse dans l'industrie.**

Nous ne serions pas complet si nous ne parlions pas des emballages réutilisables. En la matière, les affiliés de Valipac et l'ensemble du secteur peut se targuer de résultats qui sont assez bons. En réalité, tout réside dans la valeur intrinsèque du contenant. S'il est solide et qu'il est relativement cher à produire, l'emballage aura plus de chances d'être ramené à son expéditeur une fois qu'il aura rempli sa mission (c'est-à-dire permettre l'acheminement du produit du producteur vers l'utilisateur). Ainsi, dans son PreventPack de décembre 2008, Valipac soulignait l'importance croissante des emballages industriels réutilisables: «Peu visibles du grand public, les emballages industriels réutilisables sont de plus en plus courants». Et Valipac d'ajouter que l'industrie a de plus en plus souvent recours à ce type d'emballages dans les chaînes logistiques complexes où il faut transporter, distribuer et stocker les produits avec des opérations de logistique comme le groupage et le transport des produits qui nécessitent des emballages spécifiques qui doivent protéger le produit lors de la manutention et faciliter son transport en grandes quantités.

### **39 millions de mouvements de palettes chaque année en Belgique**

En 2007, près de deux millions de tonnes d'emballages industriels réutilisés ont ainsi déclarées à Valipac. Un chiffre qui ne donne qu'une idée fort peu précise du va-et-vient continu des emballages industriels réutilisables. En chiffres bruts, le mouvement est plus parlant. Ainsi, chaque année, la Belgique enregistre quelque 39 millions de mouvements de palettes réutilisées chaque année. Et 3,5 millions de mouvements de fûts métalliques et en plastique. Dans certains domaines, la recrudescence des emballages réutilisables est même étonnante. C'est notamment le cas dans le domaine du transport des fruits et légumes où l'on assiste à un développement spectaculaire du nombre de bacs réutilisables. Un mouvement auquel le secteur des fruits et légumes n'est pas le seul à contribuer puisque l'on semble également privilégier désormais le réutilisable dans le domaine de l'automobile, mais aussi de la métallurgie, de la chimie, de la distribution et du verre. Le plus souvent, les conditionnements réutilisables prennent des formes bien connues comme les palettes en bois ou en plastique ou les big bags dont la diffusion est rendue «universelle» par une uniformisation. C'est le cas des Europalettes que l'on retrouve partout en Belgique et en Europe car elles sont caractérisées par des dimensions fixes. Parfois pourtant, le conditionnement réutilisable garde la marque de son maître. Dans ce cas, le retour de l'emballage ne peut s'effectuer que vers son expéditeur.

### **Small is beautiful**

Autre tendance relevée dans le domaine des emballages industriels: celle de la concentration. A l'instar des grands lessiviers qui proposent désormais quasiment tous des produits en version concentrée, les fournisseurs de produits industriels étudient eux aussi des produits plus concentrés. Avantage? Des frais de conditionnement, des frais de stockage et de transport réduits à leur plus simple expression. C'est la voie qu'a choisi de suivre la société Ecolab pour ses produits de nettoyage et de désinfection. Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, cette entreprise a adopté une approche intelligente de sa politique de conditionnement. Très tôt, elle a privilégié les conditionnements légers et faciles à recycler. Un effort qui s'est encore accentué ces dernières années, avec cet effort de concentration. Patrick Verhelle, d'Ecolab: «Ainsi, nous avons mis au point le système Oasis Pro pour les cuisines de collectivité dans l'horeca, les hôpitaux et les restaurants d'entreprise. Autrefois, nos produits de nettoyage leur étaient livrés en jerrycans de 9,5 litres. Aujourd'hui, ils reçoivent des flacons compacts de deux litres et sous une forme fort concentrée qui leur permet d'obtenir jusqu'à deux fois plus de produit nettoyant».

### **Recyclage ou valorisation matière: le débat fait rage**

Reste à aborder un autre thème lui aussi très sensible: celui qui concerne l'arbitrage du type de traitement à réserver aux déchets. D'un côté, les partisans du recyclage. De l'autre, celui de la valorisation énergétique. Sans entrer dans les détails techniques, sachez que les deux solutions ont leurs avantages et leurs inconvénients. Toutefois, pour certains matériaux, la valorisation énergétique fait débat. Il en va ainsi du bois qui représente une ressource très recherchée partout dans le pays. Une fois qu'il a été utilisé et qu'il devient un déchet, le bois est en effet recherché par des sociétés qui veulent l'intégrer dans un processus de production (pour fabriquer des panneaux en fibre de bois par exemple ou par les papetiers), mais ce déchet est également convoité par les sociétés qui sont actives dans la valorisation énergétique de la biomasse. Depuis quelques années, cette dernière option a gagné en importance. Un peu partout dans le pays, des investissements ont été consentis dans des installations qui brûlent ces déchets afin de produire chaleur et électricité. C'est le cas de la caisserie Radermecker à Battice qui a laissé à la société Electrabelle soin de développer une unité de valorisation des déchets qui engloutit chaque jour... 15 tonnes de déchets de bois (lire notre encadré à ce sujet). Des déchets que les panneautiers et que les papetiers belges regardent s'envoler en fumée avec angoisse.

### **Une question devenue très sensible**

Selon Hugues Frères, Promotion Manager chez Hout Info Bois, la question est devenue très sensible dans le paysage économique belge: «En privant les entreprises de la ressource de base avec laquelle elle doivent travailler, les partisans de la valorisation de la biomasse font peser un risque certain sur la survie de ces entreprises». Sur le plan de l'environnement, le débat fait rage aussi entre les promoteurs de la valorisation de la filière bois-énergie qui affirme obtenir un bilan CO<sub>2</sub> nul et les valorisateurs «matière» qui affirment qu'en transformant le bois en nouveaux matériaux ou en utilisant le bois vierges pour construire une maison, on tire parti du rôle de stockeur de CO<sub>2</sub> du bois, mais mieux encore: on stocke ce CO<sub>2</sub> pendant des années alors que la filière bois-énergie le relâche directement dans l'atmosphère. Un débat qui n'est pas simple ... Pour tenter d'y voir plus clair, Hout Info Bois organise en mars 2010 les Rencontres Filière Bois. Un événement qui aura pour objectif le développement économique de la filière bois dans la double perspective de la lutte contre la crise économique et de la lutte contre la crise écologique.

PME KMO Magazine N° 284 – Novembre 2009  
Dossier préparé par Johan Debière